



Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

BULLETIN N° 3 — JEUDI 30 SEPTEMBRE 2004

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : jeudi 30 septembre 2004

Cinquième séance plénière	9 h 30	Salle de l'Assemblée (salles de conférences 1 et 2, 4 ^e étage du centre de conférences)
Commission administrative	14 heures	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du centre de conférences)
Deuxième séance du Comité exécutif	14 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du centre de conférences)
Commission juridique	14 h 30	Salle de conférences 2 (4 ^e étage du centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Première séance du Comité exécutif

Le Comité exécutif a ouvert sa première séance par une session à huis clos, le mercredi 29 septembre à 9 h 30. Le Président du Conseil a agi en qualité de président temporaire du Comité, qui a examiné les points 12.2 (Mesures à prendre dans le cas des États contractants qui ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers l'Organisation) et 12.1 (Rapport sur les arrangements conclus en vue du règlement des arriérés de contributions), en se fondant sur la note WP/21 – Révision n° 1 et Additif n° 1. Entérinant les mesures proposées, le Comité est convenu entre autres de renvoyer les paragraphes 3 et 4 de la note de travail relatifs aux mesures concernant les contributions en souffrance et aux mesures supplémentaires concernant les arriérés de contributions, ainsi que les projets corrélatifs de Résolutions 41.1/1, 41.1/2 et 41.2/1 de l'Assemblée, présentés dans les Appendices D, E et F, à la Commission administrative, pour examen et rapport à l'Assemblée.

Troisième séance plénière

La troisième séance plénière s'est tenue après l'ajournement de la première séance du Comité exécutif, à 10 h 30.

L'Assemblée a approuvé le rapport verbal présenté par le président temporaire du Comité exécutif, concernant l'examen par le Comité du point 12.2 de l'ordre du jour. Remerciant les États qui ont payé rapidement ou sans retard significatif leurs contributions annuelles à l'OACI ainsi que les États qui ont jusqu'ici conclu des accords avec l'OACI pour régler leurs arriérés, l'Assemblée a prié instamment les États qui ne l'ont pas encore fait de conclure de tels accords ou de payer intégralement leurs arriérés le plus tôt possible.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales des délégations de Tonga, de la Trinité-et-Tobago, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, du Viet Nam, de l'Algérie, de l'Afghanistan, de l'Argentine, de l'Autriche, de la Bosnie-Herzégovine, du Botswana, du Brésil, du Brunéi Darussalam, du Cameroun, des Pays-Bas, au nom de l'Union européenne, et du Liban.

Quatrième séance plénière

La quatrième séance plénière s'est tenue le mercredi 29 septembre, dans l'après-midi.

Pour ce qui est du point 4 de l'ordre du jour, et sur proposition du chef de la délégation de la Chine, appuyé par le chef de la délégation du Brésil, l'Assemblée a élu par acclamation M. Assad Kotaite, Président du Conseil de l'OACI, Président de l'Assemblée.

Sur proposition du délégué de la France, les candidatures suivantes pour les postes de vice-présidents ont également été approuvées par acclamation :

Premier vice-président	M. E. Stimpson, chef intérimaire de la délégation des États-Unis
Deuxième vice-président	M. A. Borsato, chef de la délégation de l'Argentine
Troisième vice-président	M. S. Kumpeera, chef de la délégation de la Thaïlande
Quatrième vice-président	M. M. Al-Ghaith, chef de la délégation des Émirats arabes unis

En ce qui concerne le point 6 de l'ordre du jour, et sur proposition du délégué de l'Algérie, appuyé par le délégué de l'Allemagne, l'Assemblée a approuvé par acclamation les candidatures suivantes pour les postes de présidents des commissions :

Commission technique	M. H. Preza, chef de la délégation de l'Angola
Commission économique	M. A. Faletau, chef intérimaire de la délégation de Tonga
Commission juridique	M. H. Kjellin, délégué de la Suède
Commission administrative	M ^{me} E. Chiavarelli, déléguée de l'Italie

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales des délégations des États contractants suivants : Cap-Vert, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Indonésie, Israël, Italie, République démocratique du Congo et République populaire démocratique de Corée, après quoi le chef observateur de l'Association du transport aérien international (IATA) a été invité à faire une déclaration générale au nom de son Association.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

- Jeudi 30 septembre 2004
- Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Italie
 - Réception de la délégation de l'Allemagne
 - Réception de la délégation de l'Afrique du Sud
 - Réception du Groupe des États de la Région Asie-Pacifique au Conseil de l'OACI : Australie, Chine, Inde, Japon, République de Corée, Pakistan et Singapour
- Vendredi 1^{er} octobre 2004
- Petit-déjeuner offert par les Représentants du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI : Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Mexique, Paraguay et Venezuela
 - Salon des délégués, 3^e étage
 - 8 h – 9 h 30
 - Réception de la délégation du Nigéria
 - Réception de la délégation de Singapour
 - Le Parquet, Centre CDP Capital
 - 1001 Square Victoria
 - (derrière l'immeuble de l'OACI)
 - 18 heures
 - Réception des délégations de l'Autriche, de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et de la Suisse
- Samedi 2 octobre 2004
- Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Arabie saoudite
 - Salon des délégués, 3^e étage
 - 8 h – 9 h 30
 - Réception de la délégation du Mozambique
 - Salon des délégués, 3^e étage
 - 12 h 30 – 14 h
 - Réception de la délégation du Pakistan
 - (sur invitation)
 - Spectacle présenté par la Chorale coréenne de Montréal
 - Salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal
 - 19 heures

Lundi 4 octobre 2004

Petit-déjeuner offert par la délégation de la Tunisie
Salon des délégués, 3^e étage
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation de l'Indonésie

Réception de la délégation de la France

Réception de la délégation de la Hongrie
Salon des délégués, 3^e étage
19 h – 21 h

Mardi 5 octobre 2004

Réception de la délégation du Ghana

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage du centre de conférences.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2004** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Veillez noter que le **JEUDI 30 septembre 2004**, M^{me} Monique Kotaitte et M^{me} Meryem Chérif organisent un **THÉ D'ACCUEIL** au premier étage du centre de conférences. Des invitations personnelles ont été envoyées, mais toutes les personnes qui accompagnent les participants sont les bienvenues, même si l'invitation ne leur est pas parvenue.

Bureau d'information de l'OACI

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Des représentants de la Direction du transport aérien exposeront les travaux conduits par cette Direction et seront à votre disposition pour répondre à vos questions aux pauses-café du matin et de l'après-midi, ainsi que de 14 h à 14 h 30.

Présentations :

Pause-café du matin

Questions environnementales

Pause-café de l'après-midi

AVSECMOP — Certification des gestionnaires de la sûreté de l'aviation : première étape vers la professionnalisation de la discipline AVSEC

Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4^e étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 La première liste des délégués a été diffusée mercredi 29 septembre 2004. Tous les amendements à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5^e étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n^{os} 7 ou 8.

4. Rafraîchissements

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage, et au 1^{er} étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

5 Photos des délégués

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12^e étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Vendredi 1^{er} octobre, de 15 à 17 heures

Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures

Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures

Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

6. Objets personnels

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

7. Système d'écoute (MX)

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée ou salle de conférences 1	Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

8. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

9. **Services de commissariat**

L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Lundi	27 septembre	} 12 à 14 heures 16 à 18 heures
Mardi	28 septembre	
Jeudi	30 septembre	
Vendredi	1 ^{er} octobre	

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Lundi	4 octobre	16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	} 12 à 14 heures 16 à 18 heures
Jeudi	7 octobre	
Vendredi	8 octobre	12 à 14 heures

10. **Services de garderie**

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB

Consultez le site de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/>

BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A35

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2004

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
JEUDI 30 sept. 15 h à 17 h	Thé d'accueil	M ^{me} M. Kotaite M ^{me} M. Chérif	Gratuit	Pas d'inscription
VENDREDI 1^{er} oct. 9 h à 14 h 30	Visite de Montréal	Ville de Montréal	21,00 \$ (repas)	Jeudi 30 septembre 2004
LUNDI 4 oct. 7 h 45 à 17 h	Une journée à Mont-Tremblant	OACI	40,00 \$	Vendredi 1 ^{er} octobre 2004
MERCREDI 6 oct. 7 h 45 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 4 octobre 2004

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081